



Genève, le 27 novembre 2023
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la santé et des mobilités (DSM)

Quatre ans après la mise en service du Léman Express, l'offre et le réseau de transports collectifs continuent de se développer

Le 10 décembre, les nouveaux horaires des transports publics entreront en vigueur en Suisse. A Genève, l'offre à disposition des habitantes et habitants de la région continue de s'accroître, confirmant la volonté du canton de renforcer le développement d'alternatives efficaces aux transports individuels motorisés. L'extension du tram 15 jusqu'à Plan-les-Ouates, l'amélioration de la ligne L5 du Léman Express entre Genève et La Plaine, ou encore une cadence renforcée des RegioExpress CFF qui circulent sur le réseau Léman Express constituent les points fort de ce développement.

Améliorer l'offre pour les déplacements de loisirs

Avec 62% des déplacements, les loisirs (y compris les achats et les services) sont le premier motif de mobilité des habitantes et des habitants du canton de Genève. Pour répondre à cette demande importante, l'offre tpgFlex des TPG a été renforcée.

Ce service de bus à la demande, complémentaire aux lignes existantes, améliore la desserte en transports publics dans la campagne genevoise, pour des trajets locaux ou pour rejoindre une ligne régulière ou accéder à une gare du Léman Express tout au long de la journée, du lundi au vendredi.

L'offre nocturne est également améliorée grâce à la prolongation du fonctionnement de seize lignes urbaines et dix-sept lignes régionales, avec un service jusqu'à 4h00 du matin du vendredi au samedi et du samedi au dimanche. La ligne L5 du Léman Express, entre Genève et La Plaine, profite d'une importante amélioration grâce à 22% de trains en plus réparti sur l'ensemble des jours de la semaine: du lundi au samedi, le soir avec quatre à cinq allers-retours supplémentaires, les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche avec cinq allers-retours toute la nuit, le dimanche toute la journée, avec une vingtaine d'allers-retours supplémentaires, soit un doublement d'offre.

Accompagner l'évolution démographique et économique du sud du canton

L'extension de la ligne de tram 15 jusqu'à la zone industrielle de Plan-les-Ouates (ZIPLO) permettra une desserte performante des bassins de logements et d'emplois existants et projetés dans ce secteur d'ici 2030. Au total, ce seront 4300 logements, 10'000 habitants et 12'500 emplois qui bénéficieront de cette nouvelle infrastructure. Ce prolongement permettra de relier efficacement toutes les 4 minutes 30 en heures de pointe les communes de Lancy, Plan-les-Ouates et Confignon au Léman Express, grâce à la connexion avec la gare de

Lancy-Pont-Rouge.

Meilleures connexions à l'Arc Lémanique et au Valais

Les trains RegioExpress CFF qui circulent sur le réseau Léman Express s'arrêteront désormais systématiquement en gare de Genève-Champel. Dans le sens Annemasse-Genève, ils desserviront dorénavant les gares de Chêne-Bourg, Genève-Champel et Lancy-Bachet. Ces nouveaux arrêts offrent plus de cadences sur le réseau Léman Express avec six trains par heure et permettent de relier directement, toutes les demi-heures, l'ensemble de l'Arc lémanique, le Valais et Annemasse. Lors du changement d'horaire de décembre 2024, les RegioExpress CFF desserviront toutes les gares entre Genève et Annemasse dans les deux sens de circulation.

Cette nécessité d'améliorer les connexions avec le reste du réseau CFF s'exprime également dans la position du canton de soutenir la création d'une 2e ligne entre Genève et Lausanne.

Les travaux de modernisation et d'entretien du réseau ferroviaire qui auront lieu tout au long de l'année 2024 auront malheureusement un impact ponctuel sur certaines relations (Bellegarde-Genève). Ces travaux sont rendus nécessaires pour pouvoir permettre, à terme, de s'appuyer sur une infrastructure qui permettra de poursuivre le développement des transports collectifs à l'échelle de la région.

Pour les détails sur les modifications opérationnelles, se référer aux sites Internet des opérateurs: Lémanis, CFF et TPG.

Pour tout complément d'information: M. Sébastien Deshusses, responsable de la communication, office cantonal des transports, DSM, T. 078 623 54 65.